



Typologie des contenus implicites

Olivier Simonin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/esa/956>

DOI : 10.4000/esa.956

ISSN : 2650-2623

Éditeur

Société de stylistique anglaise

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2013

Pagination : 27-42

ISSN : 2116-1747

Référence électronique

Olivier Simonin, « Typologie des contenus implicites », *Études de stylistique anglaise* [En ligne], 5 | 2013, mis en ligne le 19 février 2019, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/esa/956> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/esa.956>

TYPOLOGIE DES CONTENUS IMPLICITES

Olivier Simonin

Univ. Perpignan – Via Domitia, VECT-Mare-Nostrum - EA 2983

Abstract: The purpose of this paper is to re-examine the opposition between presupposés (presuppositions) and sous-entendus (implicatures) postulated by Ducrot (1969) to characterize implicit content, with the aim of proposing a finer-grained typology and obtain a better understanding of its nature.

Keywords : implicit ; presupposition ; implicature ; bridging inference ; common ground

Introduction

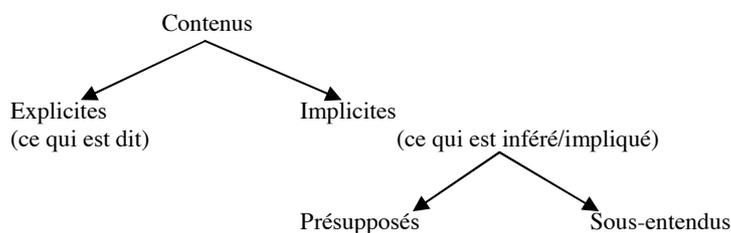
L'objectif du présent travail est de proposer une typologie des contenus implicites, en partant de la distinction classique (bien que critiquée) entre présupposés et sous-entendus, suivant la formulation de Ducrot (1969 ; 1972 ; 1987). A partir d'occurrences relevant des deux catégories, se situant dans un entre-deux, nous affinons notre compréhension de l'implicite ou, du moins, mettons en évidence de grands cas de figure où l'implicite se décline selon un mode, un mécanisme particulier.

Il convient tout d'abord de brosser un tableau de l'implicite où domine le contraste hérité de la tradition, pour pouvoir constater ses défaillances ou ses faiblesses lorsqu'il s'agit de rendre compte de la réalité linguistique de l'implicite. Les cas limites où l'on hésite entre les deux termes de l'opposition seront étudiés en premier : les implicatures conversationnelles généralisées

(selon l'appellation de Grice¹ : lorsque je dis *Some of my students are in the library*, je suppose que mes étudiants ne sont pas tous dans la bibliothèque) et les anaphores associatives (dans *Le village n'était plus loin: ils apercevaient déjà le toit de l'église*, on comprend que le village dont il est question comporte une/l'église). Viendront ensuite des exemples de tropes et de reprises anaphoriques par des SN employés qualitativement (*Jean, cet imbécile/l'imbécile, ne m'a pas rendu son devoir*), qui dépassent le cadre de l'implicite pris dans le sens restreint des pragmaticiens néo-gricéens (ex : Recanati, Sperber et Wilson...). Tout cela contribuera à éclairer le paysage des contenus implicites.

1. L'implicite et l'opposition présupposés / sous-entendus

Bien que l'opposition entre présupposés et sous-entendus ait d'abord été avancée par Ducrot (1969), il est utile de reprendre la présentation de Catherine Kerbrat-Orecchioni (1998 : 20) qui contraste d'abord contenus explicites et contenus implicites suivant Grice. Les contenus explicites correspondent à ce qui est posé, « ce qui est dit » – le sens propositionnel pour simplifier – alors que les contenus implicites ne sont pas explicitement posés mais plutôt imposés ; ils concernent ce qui est véhiculé en surplus, par implication. C'est au sein des contenus implicites que s'inscrit la bipartition présupposés / sous-entendus.



Dans les deux énoncés suivants, contenus explicites et implicites sont précisés :

1. Pierre a cessé de fumer.
Contenu explicite : « Pierre a cessé de fumer »
Contenu implicite : « Pierre fumait »
2. Vous avez une cigarette ?
Contenu explicite : « Avez-vous une cigarette ? »
Contenu implicite : « Pouvez-vous me donner une cigarette ? »

¹ Grice (1987 : 37-38).

Les contenus implicites de (1) et (2) illustrent en outre la distinction entre présupposés (*entailments*) et sous-entendus (*implicatures*). Tandis que « Pierre fumait » est présupposé en (1), « Pouvez-vous me donner une cigarette ? » est sous-entendu en (2). La grande différence vient de ce que les présupposés sont indépendants du contexte, contrairement aux sous-entendus qui en sont tributaires et qui procèdent typiquement d'un calcul d'intentions. Voici les définitions qu'en donne Kerbrat-Orecchioni (1998) :

Présupposés (p.25) :

toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif.

Sous-entendus (p.39) :

toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif (ainsi une phrase telle que « Il est huit heures » pourra-t-elle sous-entendre, selon les circonstances de son énonciation, « Dépêche-toi », aussi bien que « Prends ton temps »).

Ducrot résume bien la situation lorsqu'il écrit (1987 : 46) : « La présupposition est partie intégrante du sens des énoncés. Le sous-entendu, lui, concerne la façon dont ce sens doit être déchiffré par le destinataire. »

1.1. Présupposés (présuppositions nécessaires / entailments)

Les présupposés sont impliqués nécessairement par la formulation de l'énoncé. C'est en ce sens que l'on peut parler de présuppositions nécessaires. En première analyse, ils se comportent comme des présuppositions sémantiques suivant la définition de Moeschler et Reboul (1994 : 229) :

Une proposition *P* présuppose une proposition *Q* si, et seulement si, (i) dans toutes les situations où *P* est vraie, *Q* est vraie et (ii) dans toutes les situations où *P* est fausse, *Q* est vraie.

Dans l'énoncé (1), *P* est « Pierre a cessé de fumer » et *Q* « Pierre fumait ». S'il est vrai dans une situation donnée que Pierre a cessé de fumer (pouvant être ou non celle de l'énoncé), alors il est vrai aussi que Pierre fumait. De plus, dans une situation où Pierre n'a pas cessé de fumer, il demeure vrai que Pierre fumait – ou tout du moins la proposition demeure donnée (quoiqu'en dessous de main) pour vraie. Dit autrement, le présupposé est maintenu quelle que soit la valeur de vérité de la proposition qui le véhicule. Après tout, il est possible d'énoncer (1) en sachant pertinemment que Pierre n'a jamais fumé (et donc qu'il n'a jamais cessé de le faire), comme pour suggérer faussement qu'il fumait jusqu'à récemment. Les présupposés relèvent du composant linguistique

(Ducrot 1969 : 39) et sont mécaniquement induits par l'emploi de certains termes ou tours, de formes linguistiques capables de les faire naître.

Nous considérons que les présupposés se déclinent en quatre grandes catégories :

A/ les présupposés induits par certains termes syncatégorématiques², c'est-à-dire portant sur un autre terme (ex. verbes à caractère aspectuel, factifs, adverbes comme *encore...*) :

1. Pierre a cessé de fumer.
→ « Pierre fumait ». (présupposé)
3. Elle a encore gagné.
→ « Elle a gagné avant ».

B/ les présupposés ensemblistes (relevant de l'appartenance à des classes plus grandes, de l'opposition à d'autres) :

4. Pierre a une Ferrari
→ « Pierre a une voiture de sport très chère ».
→ « Pierre a une voiture ».
→ « Pierre a un véhicule ».
→ « Pierre a une voiture qui n'est pas une Renault ».

C/ les présupposés d'existence (avec la catégorie du défini) :

5. Le propriétaire de la maison aux volets bleus est très discret.
→ « Il y a une maison aux volets bleus (non loin de chez moi...) ».
→ « Cette maison a un propriétaire ».

D/ les présupposés induits par certaines constructions syntaxiques (clivées ; questions ouvertes...)

6. « C'est lui qui a cassé la vitre ».
7. « Qui a cassé la vitre ? »

Pour (6) et (7), ce qui est présupposé est : « Quelqu'un a cassé la vitre ». Notons au passage que le même présupposé aurait été également présent dans un énoncé aussi simple que « Un de ses amis a cassé la vitre ». Au vu de tels exemples, la conclusion qui s'impose est que les présupposés sont omniprésents dans les énoncés que nous employons, et ce jusqu'aux plus simples.

² La notion de syncatégorème appartient à la logique et est introduite par Saint Thomas d'Aquin. Bien qu'il s'agisse de termes se rapportant à d'autres, il serait peut-être plus juste de parler de termes ne pouvant se comprendre isolément.

Les critères nécessaires initialement avancés pour caractériser la présupposition touchent à la négation et à l'interrogation (voir Ducrot (1972) pour une présentation historique de ces notions et de la présupposition). L'interrogation et la négation ne sont pas censées pouvoir remettre en cause un présupposé. Prenons le cas de la négation. A l'énoncé (1), un interlocuteur peut difficilement rétorquer *Non, il n'a jamais fumé* tout à trac. Mieux vaut recourir à une locution comme *en fait*, qui permet d'indiquer que l'on défait la présupposition : *Non, en fait, il n'a jamais cessé de fumer*. Même sans un tel marqueur, il est possible de rétorquer *Pierre n'a jamais cessé de fumer, puisqu'il n'a jamais fumé*, la négation relevant alors de la négation métalinguistique. Cela revient alors à dire : *Dire que Pierre a cessé de fumer est faux puisqu'il n'a jamais fumé*. Le critère linguistique de la négation paraît donc pour le moins peu fiable, ce qui n'est pas sans poser problème. Nous venons de voir en effet que dans certains cas, la présupposition est effaçable (*cancellable*), en ce sens qu'il est possible de revenir sur elle. Or cette propriété est souvent jugée essentielle pour les sous-entendus, car en changeant de contexte, il est normalement possible de faire disparaître (ou de modifier) un sous-entendu. La différence tient toutefois en ce qu'un présupposé, bien qu'effaçable, est lui bel et bien présent quel que soit le contexte. La preuve en est qu'il est nécessaire de le défaire, de revenir sur lui après coup.

Un critère nécessaire mais non suffisant indiscutable relève de l'enchaînement de type argumentatif, qui est seulement possible avec ce qui est dit : « Est présupposé, dans un énoncé, ce qui est apporté par l'énoncé, mais n'est pas apporté de façon argumentative, en entendant par-là que ce n'est pas présenté comme devant orienté la continuation du discours. » (Ducrot 1987 : 44) Si la proposition en *puisque* (1a) permet de justifier ce qui est dit, « Pierre a cessé de fumer », celle de (1b) ne peut aucunement justifier le présupposé 'Pierre fumait.'

1.2. Sous-entendus (*implicatures*)

Un sous-entendu est dérivé à partir du contexte global (connaissances des participants de la communication, situation de communication, communication avec son historique) et d'un principe d'inférence (principe de pertinence, principe de coopération et éventuelles déclinaisons en termes maximales) voire de lois discursives (principe d'exhaustivité...). L'objet n'est pas ici de savoir quel traitement théorique choisir parmi les options que nous venons d'évoquer. Il suffit de noter que les sous-entendus s'apparentent aux implicatures de Grice, et qu'elles sont potentiellement pleinement communiquées, au même titre que

ce qui est dit et énoncé. Pour reprendre un exemple de Paul Larreya (à paraître) :

8. A. Tu crois qu'il supportera le froid ?
B. Il est Savoyard. (Il a passé toute son enfance dans un village à 1400 mètres d'altitude.)
→ « Il supportera le froid ».

Les connaissances d'ordre culturel (la Savoie est une région où l'altitude moyenne est élevée), interagissent avec un mécanisme d'inférences (loi d'exhaustivité, maxime de quantité... selon lesquelles « Il est Savoyard » est trop court à lui seul d'un point de vue communicatif) pour générer l'inférence « Il supportera le froid ». Larreya parle alors d'implicatures socio-culturelles. Il convient de noter que dans cet exemple, (B) cherche sciemment à véhiculer l'implicature visée, qui fait partie du contenu communiqué (qui n'est toutefois pas posée directement par l'énonciation, contrairement à la proposition « Il est Savoyard »).

Pour illustrer que les implicatures dépendent crucialement du contexte, montrons que le même énoncé peut avoir une toute autre signification dans une situation différente :

9. A. Tu crois qu'il saurait nous faire une bonne fondue après notre journée de ski ?
B. Il est Savoyard.
→ « Il sait préparer la fondue, c'est la spécialité de sa région ».

Toutefois, il arrive que certaines implicatures soient devenues si automatiques qu'elles ne dépendent plus du contexte, qu'elles fassent pour ainsi dire partie du sens de certains mots. Grice parle de *general conversational implicatures* (et surtout Horn et Levinson à sa suite) pour rendre compte de ces implicatures systématiques, déclenchées notamment par certains quantifieurs (*some*), pour lesquels il n'y a pas à première vue de possibilité d'effacer le contenu implicite en changeant le contexte :

10. Some of your second-year students are in the library.
→ 'Not all of your second-year students are in the library'.

Le problème que représentent ces implicatures réside dans leur caractère automatique, qui les rapproche des présupposés. Il s'agit là du premier type de contenu implicite qui semble échapper à l'opposition classique, apparemment trop rigide.

2. Des contenus implicites difficiles à classer

2.1. Implicatures et termes logiques

La notion d'implicatures généralisées a été développée pour rendre compte de certains termes linguistiques qui traduisent apparemment des opérateurs logiques (Grice 1975). Il paraît opportun de recourir à la notion d'implicature pour expliquer le surplus de sens que l'on retrouve avec un mot comme *et/and* par rapport à l'opérateur logique qui lui correspond. Par exemple, *et/and* reliant deux propositions coordonnées implique souvent l'idée que le procès que désigne la seconde suit temporellement celui de la première, de même qu'il en est la conséquence :

11. John dropped the vase and it broke.
→ 'The breaking of the vase came *subsequently, as a result*, of John's dropping it.'

Les deux implicatures, étrangères à l'opérateur logique, disparaissent dans un contexte différent (les deux exemples choisis sont empruntés à Carston 2002 : 252) :

12. A. Did John break the vase?
B. Well, the vase broke and he dropped it.

Les inférences fréquemment véhiculées par un terme comme *and* sont susceptibles de ne pas apparaître. Tout au mieux peut-on parler d'implicatures privilégiées, relativement routinières.

Pour *some*, nous avons noté que l'inférence qu'il ne s'agit pas de tous les éléments d'un ensemble paraît systématique. En (10), il n'est pas question de tous les étudiants de deuxième année de l'allocutaire. Or il est possible de trouver un contexte particulier où *some* peut s'interpréter sans cette implicature.

13. A: I'd like to inform our students about their year abroad. Are there some second-year students in the library?
B (who knows that all of them are sitting for an exam there): Yes.

Yes reprend la relation prédicative de la question de (A) pour la valider. Cette réponse n'aurait pas été valide avec *a few*, qui appelle plutôt une réponse comme *Well, in fact, all of them are*. L'implicature, véritablement systématique, aurait été du même ordre que celle que l'on retrouve en français avec *certain* :

14. A. J'aimerais parler à nos étudiants de leur année à l'étranger. Est-ce que certains étudiants de deuxième année sont dans la bibliothèque ?
B. Ils sont tous là.

L'implicature est alors tellement automatique qu'elle n'est plus implicite et déchoit de son statut inférentiel pour faire pleinement partie du sens lexical. Le Robert donne ainsi pour définition à *certain*, dans ce sens : « quelques-uns parmi d'autres ». Le problème des termes logiques et des inférences pragmatiques³ qui leur sont liées est complexe (pour une présentation condensée, voir Noveck 2004 ; Noveck et Sperber 2007). Il vaut le détour en ce qu'il montre que des implicatures peuvent être plus ou moins systématiques, apparaissant alors comme plus ou moins conventionnelles, routinières, à défaut de participer de plein droit au sens lexical. On songera aux actes de langage indirects conventionnels, consacrés par la littérature, comme pour la fausse question *Peux-tu me passer le sel ?*, qui se comprend comme une injonction (polie) : 'Passe-moi le sel, s'il te plaît'. Il est alors difficile de trouver un contexte où l'implicature routinière n'apparaît pas.

2.2. Anaphores associatives

Une anaphore associative reprend en quelque sorte un antécédent pour évoquer un élément qui lui est lié.

15. Le village n'était plus loin : ils apercevaient déjà le toit de l'église.

En (15), l'église en question est celle du village évoqué, qui est pour celle-là une sorte d'antécédent. Kleiber (2001 : 1) résume ainsi la conception d'anaphore associative, héritée de Gustave Guillaume : il s'agissait pour ce dernier d'une expression dont le « référent tirait sa définitude de son association avec le référent d'une expression mentionnée antérieurement ». Quels sont les contenus implicites qui émergent en présence d'anaphores associatives ? Ils concernent en premier chef l'inférence qui lie « l'antécédent » et le terme anaphorique, dite de « pontage » (*bridging inference*) : « l'église est celle du village ».

16. Ma voiture est une occasion, mais les roues sont neuves.

³ Dans le cadre de la théorie de la pertinence notamment, ces inférences ne sont pas considérées comme des implicatures bien qu'elles dépassent le cadre strict du sens purement lexical et soient générées à l'aide du principe de pertinence. On considère qu'elles enrichissent le sens explicite des énoncés, « ce qui est dit », qu'elles contribuent à l'enrichissement pragmatique du sens (*enrichment inferences*). L'emploi du terme *implicature* pour désigner la catégorie qui s'oppose à celle des présupposés devrait être remplacé, dans cette optique, par *implicatures et inférences d'enrichissement pragmatique*, disons, que nous avons jugé trop long.

On infère volontiers de (16) : « Ma voiture a des roues » ou « Ma voiture a les roues en question ». L'inférence paraît automatique, relevant ainsi de la présupposition. C'est un donné catégoriel que toute voiture a des roues. En revanche, tout village n'a nécessairement d'église, même si c'est ce que l'on constate prototypiquement dans nos cultures occidentales chrétiennes. L'anaphore associative repose sur une base incertaine. Elle le ferait d'autant plus pour (16) si l'on se situait dans un contexte culturel et technologique futuriste, où toutes les voitures auraient des aéroglisseurs. L'énoncé serait alors peu acceptable. Que dire donc des inférences de pontage : sont-elles présupposées ou sous-entendues ?

Pour comprendre les anaphores associatives, il faut commencer par analyser la catégorie du défini. Clark (1992 : 26 [1981]) pose les jalons d'un traitement de celle-ci en termes instructionnels, à travers ce qu'il nomme *the direct definite reference convention* :

The Direct Definite Reference Convention. In making a direct definite reference with the term *t* sincerely, the speaker intends to refer to

1. the totality of objects or mass within a set of objects in one possible world, which set of objects is such that
2. the speaker has good reason to believe
3. that on this occasion the listener can readily infer
4. uniquely
5. mutual knowledge of the identity of that set
6. such that the intended objects or mass in the set fit the descriptive predicates in *t*, or, if *t* is a rigid designator, are designated by *t*.

Givòn (1984 : 402) propose de son côté que l'allocutaire peut attribuer un référent unique à un terme défini, celui-là lui étant accessible en contexte. Il reconnaît trois grandes sources contextuelles (Givòn 1990 : 924) : (a) la situation d'énonciation, (b) les connaissances culturelles, (c) le co-texte, qui permettent à l'allocutaire de retrouver le référent voulu. On comprend au passage comment apparaît la présupposition d'existence, liée au défini : elle est systématiquement dérivée à partir de l'instruction « Trouve(z)-moi un référent uniquement accessible en contexte à partir des informations disponibles ».

Pour les anaphores associatives, l'allocutaire doit à la fois recourir au cotexte et aux connaissances culturelles. Ces deux composantes évoquées par Givòn entrent en interaction pour produire des inférences de pontage. En (15), c'est parce que l'allocutaire sait que dans un village se trouve typiquement une église et qu'un village vient d'être mentionné qu'il déduit que l'église est celle du village en question. La sagesse culturelle partagée ne se prononce toutefois pas sur le style architectural d'une telle église, ce qui explique l'anomalie

relative de l'énoncé (17) sans préparation contextuelle, commentée dans les écrits sur le sujet :

17. (?) Le village n'était plus loin : ils apercevaient déjà le toit de l'église romane.

Voici un exemple de Charolles (1994), cité par Kleiber (2001 : 137), où l'on voit que ce type d'anaphore peut avoir lieu avec une préparation contextuelle en amont :

18. Nous nous étions inscrits à un circuit « Connaissance de la Bourgogne romane ». La région était littéralement couverte de petits édifices dont certains remontaient au X^e siècle. Nous partîmes de bon matin, car le programme était chargé. *Nous arrivâmes dans un village. L'église romane était située sur une hauteur.* Il fallut transporter le guide qui avait la jambe dans le plâtre, suite à une chute lors de la précédente sortie.

Le fait que le groupe en question visite les églises romanes prépare l'allocutaire à supposer que les villages visités contiendront des églises romanes plutôt que des églises néogothiques ou d'un autre style. Il y a bien interaction entre cotexte et connaissances culturelles.

Par rapport à ce même énoncé (18), on pourrait s'interroger sur le lien entre *circuit* (première phrase) et *guide* (dernière phrase). En effet, le guide du groupe est associé au circuit. Un circuit touristique est placé sous la responsabilité d'un guide. De là à dire qu'il y a anaphore associative, il n'y a qu'un pas. Cependant, l'association ne repose pas uniquement sur le terme *circuit* et les connaissances culturelles. *Le programme*, qui constitue déjà une anaphore associative, prépare également la référence de guide, créant ainsi un réseau de référents liés par association. Le mécanisme d'association est en réalité plus général, et se rapporte à des thèmes (*topics*) qui sont lancés et qui sont susceptibles d'évoquer toute une série d'objets ou d'entités qui y sont liés, comme à une adresse mentale ou un point de référence pour reprendre Langacker (1999 : 194), qui illustre son propos avec l'énoncé suivant :

19. **Our vacation** may be a problem. There won't be anyone to feed the cats? The lawn has to be mowed. The mail and newspapers have to be stopped. But as for **the trip itself**...
- [Les italiques de l'original ont été enlevés]

Il y a bel et bien anaphore associative : le voyage évoqué est celui qui est effectué pendant les vacances introduites comme thème. De tels thèmes ou sujets activent potentiellement des scripts (ou modèles cognitifs intégrés dans la terminologie de Lakoff) où figurent les référents associés. Les inférences qui

servent de lien (de pontage) entre le thème évoqué (ou l'antécédent) et le référent lié sont donc générées afin de satisfaire le besoin de trouver le référent uniquement accessible promis par le défini. Elles reposent à la fois sur des connaissances générales (pouvant être d'ordre typique : un village a souvent une église) et la construction du sens dans le co-texte. Elles sont donc indirectement entraînés par la formulation de l'énoncé, et elles ne relèvent ni des présuppositions, ni des implicatures, qui s'effectuent une fois établie la référence de tous les termes impliqués. Ces inférences de pontage sont le biais par lequel s'établit la référence, permettant ainsi d'attribuer un sens propositionnel à ce qui est dit.

3. Nomination et tropes classiques

3.1 Nommer les choses peut-il relever de l'implicite ?

Larreya, dans un article sur les formes présuppositionnelles (2008 : 227), définit la présupposition de façon sémantico-formelle, en partant des formes linguistiques :

Les formes présuppositionnelles (qui peuvent être *lexicales*, *morphosyntaxiques* ou *prosodiques*...) seront définies comme des formes spécifiques (ou « spécialisées »), utilisées pour transmettre une information présentée comme connue du destinataire.

Ces formes peuvent notamment être utilisées pour les débuts *in medias res*, où se trouvent des éléments nouveaux et « présupposés » (Larreya 2008 : 232) :

20. After the death of their elder brother the two Aspen sisters came back to Evensford at the end of February, driving in the enormous brown coachwork Daimler with the gilt monograms on the doors, though a sudden fall of snow. (H. E. Bates, *Love for Lydia*, p.9)

Les présupposés sont ici des présuppositions d'existence liées au défini : dans l'univers du discours créé, il y a deux sœurs Aspen, elles ont un frère, il est mort, etc. On considère que les référents en question sont accessibles au lecteur, qui par là même est amené à reconstruire l'univers fictionnel. Ces éléments ne sont pas l'objet d'une assertion mais leur existence est présupposée et ils sont donnés comme déjà connus ou (tout du moins) accessibles – même s'ils ne le sont pas toujours et qu'il s'agit là d'un artifice de présentation.

Il est important de souligner que les présupposés ne concernent pas toujours des éléments donnés comme déjà connus. Ainsi, en énonçant (4), *Pierre a une Ferrari*, le locuteur ne considère probablement pas (ou pas toujours) 'Pierre a une voiture très chère' comme déjà connu (cf. Kerbrat-Orecchioni

1998 : 32). *Présumé et donné comme déjà connu* sont des termes qui se recourent de façon imparfaite. L'amalgame est assez fréquent et mérite réflexion. Un élément donné comme déjà connu l'est en tant que connaissance partagée, faisant partie du *common ground* – c'est-à-dire de la somme des connaissances, des croyances et des suppositions mutuelles pour Clark (1992 : 3). Parfois, lors d'un débat polémique par exemple, un locuteur peut tenter d'imposer une idée comme partagée, faisant partie d'un tel terrain commun (sur lequel il est toutefois possible de revenir, suivant ce que Larreya a pu appeler le principe de contradiction) :

21. Jean, cet imbécile/l'imbécile, ne m'a pas rendu son devoir.
→ « Jean est un/cet imbécile ».

Le fonctionnement de l'énoncé est assez transparent : l'élément défini qui précède le nom *imbécile*⁴ véhicule la présupposition qu'il existe un imbécile, et que cet imbécile est identifiable en contexte ; l'apposition du SN défini à *Jean* le fait porter sur ce dernier, présentant comme acquis (faisant partie du terrain commun) le fait que Jean soit un imbécile, ou plutôt qu'il se soit comporté comme un imbécile en ne rendant pas son devoir.

Un point commun entre l'apposition du qualificatif *l'imbécile* et les contenus implicites est que « Jean est un imbécile » n'est pas asserté pleinement et mis ainsi au premier plan de l'énonciation. Répondre « non » à (21) n'entraîne pas la négation de cette proposition, mais de « Jean ne m'a pas rendu son devoir ». Cependant, *imbécile* est dit explicitement ; il paraît a priori difficile de soutenir qu'il participe de l'implicite. Le lien d'identité entre les référents de *Jean* et *imbécile* est toutefois implicite. Cette inférence de co-référentialité permet d'établir un sens propositionnel et se rapproche par cette propriété des inférences de pontage que nous venons d'étudier. Qui plus est, « Jean est un imbécile » est imposé comme faisant partie du terrain commun pour permettre l'inférence de co-référentialité. Celle-ci peut néanmoins disparaître si la référence définie se construit d'une manière autre, avec un contraste référentiel entre *Jean* et *imbécile* :

22. Jean a écrit une très bonne composition. L'imbécile [de la classe...] ne m'a pas rendu son devoir.

⁴ Pour Milner (1982 : 21), *imbécile* est un nom de qualité qui n'est pas référentiellement autonome, il est en partie tautologique, désignant à 'celui que l'on dit *imbécile*' ; il demande donc à ce qu'on cherche ce dont il est la reprise ; l'anaphore est « présuppositionnelle » [dans un sens autre que celui consacré par Ducrot].

Doit-on dire pour autant que « Jean est un imbécile » est sous-entendu en (22), cette proposition pouvant être effacée dans un autre contexte ? Non, car il s'agit simplement d'une proposition donnée comme déjà partagée (appartenant au *common ground*), nécessaire à l'inférence de co-référentialité.

La nomination effectuée à l'aide de formes définies participe donc potentiellement de l'implicite par le biais de présuppositions d'existence, d'inférences de coréférentialité – et de propositions imposées dans le *common ground* par ces moyens.

3.2. Les tropes classiques : métaphores et métonymies

D'autres SN définis, instanciant des tropes, posent des problèmes de référenciation semblables. Recanati (2004 : 100) propose à son lecteur d'imaginer un contexte où un guerrier porte un bouclier sur lequel est peint un lion, une épée (autre que celle de ce guerrier) a servi à tuer un lion, et une figure d'autorité dit à l'un de ses subordonnés :

23. Give me the lion's sword.

Si cette figure désigne le guerrier au lion, son allocutaire doit opérer une référenciation par métonymie pour donner un sens propositionnel à l'énoncé, afin de comprendre qu'il s'agit de l'épée de ce guerrier, et non de l'épée qui a servi à tuer le lion. Sans passer directement par le sens figuré, en reconstruisant intégralement le sens littéral de (23) à la place, il est impossible d'interpréter l'énoncé correctement, et la référence se fait à l'épée utilisée pour tuer le lion. Nous aurions pu imaginer un contexte très similaire où *lion* serait utilisé métaphoriquement pour désigner un guerrier se battant très vaillamment. De même que pour la métonymie, la métaphore doit être traitée en priorité pour la bonne interprétation de l'énoncé. Métaphores et métonymies ne procèdent donc pas d'implicatures mais relèvent de « ce qui est dit » – et c'est à partir de « ce qui est dit » que les implicatures se calculent. Ces tropes participant de « ce qui est dit », une de leurs propriétés est qu'on peut directement nier le sens figuré dans une assertion en contenant une :

24. A. C'est un ours mal léché.
B. Non, c'est un garçon très bien.

Il ne serait pas raisonnable de soutenir que la véritable négation de l'énoncé est en fait *Non, c'est un homme*, qui aurait d'ailleurs semblé peu adéquat.

Le sens « tropique » de telles figures serait obtenu automatiquement, par un jeu de dérivations en parallèle, sens littéral et sens figuré entrant en concurrence pour l'interprétation (Recanati 2004 : 28-29). Contrairement à ce que postule le traitement gricéen, il n'est pas besoin de rejeter le sens littéral dans les énoncés suivants (qui, ici, correspond à une vérité) pour pouvoir ensuite comprendre le trope⁵ :

- 25. No man is an island.
- 26. This is not carved in marble.

Même si ces énoncés sont littéralement vrais, leur interprétation métaphorique se déduit sans détour par des maximes. La thèse de l'activation en parallèle permet également de rendre compte du fait que l'interprétation littérale demeure apparemment toujours accessible. Dans l'exemple suivant, la clôture de l'énoncé permet de réactiver le sens littéral de *flesh out*, dont l'interprétation métaphorique est routinière :

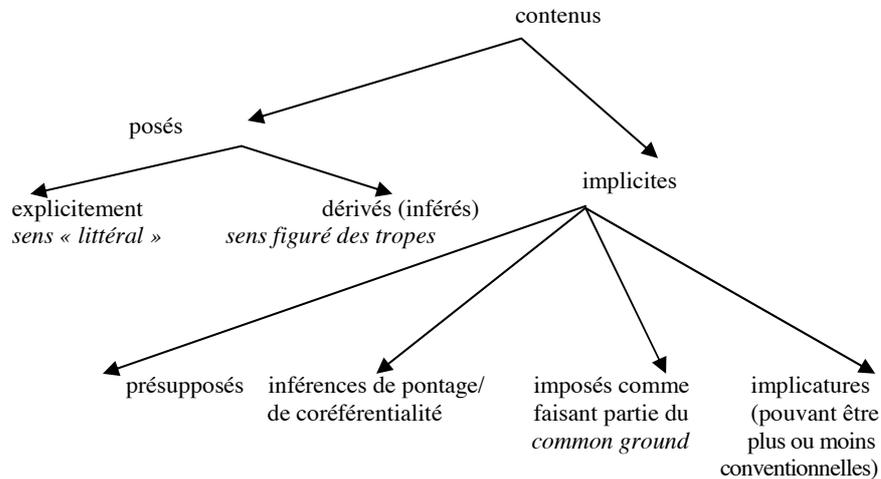
- 27. We're talking about fossils, can you flesh that out a bit for us please... if I may say so?
(Melvyn Bragg, *In Our Time*)

Pour les métaphores comme pour les métonymies, ce qui est véhiculé n'est donc pas un contenu implicite, mais un contenu inféré et posé à la fois.

Conclusion

Nous proposons de nous résumer sous une forme synthétique et graphique qui souligne à quel point il paraît nécessaire de dépasser l'habituelle opposition entre présupposés et sous-entendus.

⁵ Ce qui n'exclut pas que l'interprétation puisse être laborieuse voire ne pas aboutir, comme c'est le cas pour certaines métaphores vives. Jean-Jacques Lecerle nous a proposé l'exemple *Julie est une pluie de printemps*. L'allocutaire peut difficilement se résoudre à accepter une interprétation littérale, et ce même si une interprétation métaphorique frôle probablement l'impossible hors contexte, sollicitant un relai interprétatif par des mécanismes conscients. S'il n'est pas possible pour un interprétant de déterminer ce qui est dit, reste l'impression que quelque chose est effectivement dit.



Bibliographie

- CARSTON, R. 2002. *Thoughts and Utterances: The Pragmatics of Explicit Communication*. Oxford : Blackwell.
- CLARK, H. H. 1992. *Arenas of Language Use*. The University of Chicago Press.
- CHAROLLES, M. 1994. « Anaphore associative, stéréotype et discours », in C. SCHNEDECKER, M. CHAROLLES, G. KLEIBER, J. DAVID (éds), *L'anaphore associative : Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*, Paris : Klincksieck. 67-92.
- DUCROT, O. 1969. « Présupposés et sous-entendus ». *Langue Française* 4, 30-43.
- DUCROT, O. 1972. *Dire et ne pas dire*. Paris : Hermann.
- DUCROT, O. 1987. *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- GIVÒN, T. 1984. *Syntax. A Functional-Typological Approach*. vol. 1. Amsterdam : John Benjamins.
- GIVÒN, T. 1990. *Syntax. A Functional-Typological Approach*. vol. 2. Amsterdam : John Benjamins.
- GRICE, H. P. 1975. "Logic and conversation", in P. Cole, J. Morgan (éds), *Syntax and Semantics*, vol. 3, New York: Academic Press. Reproduit dans Grice 1987: 22-40)

- GRICE, H. P. 1987. *Studies in the Ways of Words*. Harvard : Harvard University Press.
- KERBRAT-ORECCHIONI, 1998 [1986]. *L'implicite*. 2^e édition. Paris : Armand Colin.
- KLEIBER, G. 2001. *L'anaphore associative*. Paris : PUF.
- LANGACKER, R.W. 1999. *Grammar and conceptualization*. Berlin : Walter de Gruyter.
- LARREYA, P. 2008. « Utilisations stylistiques des formes présuppositionnelles », in Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise 30, 225-236.
- LARREYA, P. (à paraître). « Formes de l'implicite : Un traitement analytique », in C. Filippi-Deswelle (dir.), Actes du colloque *La notion d'implicite dans les théories linguistiques et ses utilisations en discours*, Université de Rouen, 3-4 mai 2007.
- MILNER, J.-C. 1982. *Ordres et raisons de langue*. Paris : Seuil.
- NOVECK, I. A. 2004. « Pragmatic inferences related to logical terms », in I. A. Noveck & D. Sperber (éds.) *Experimental Pragmatics*. Basingstoke: Palgrave, 301-321.
- NOVECK, I.A. & Sperber, D. 2007. “The why and how of experimental pragmatics: The case of ‘scalar inferences’”. In N. Burton-Roberts (éd.) *Advances in Pragmatics*. Basingstoke: Palgrave, 181-212.
- REBOUL, A. & Moeschler, J. 1994. *Dictionnaire encyclopédique de la pragmatique*. Paris : Seuil.
- RECANATI, F. 2004. *Literal Meaning*. Cambridge : CUP
- SPERBER, D. et WILSON, D. 1995 [1986]. *Relevance: Communication and Cognition*. Oxford : Blackwell.